

**La Gramatică românească 1 de Ion Heliade Rădulescu
(1828) au regard [des Elémens] de la Grammaire
françoise**
Estelle Variot

► **To cite this version:**

Estelle Variot. La Gramatică românească 1 de Ion Heliade Rădulescu (1828) au regard [des Elémens] de la Grammaire françoise. *Philologica Jassyensia*, 2020, *Philologica Jassyensia*, an XVI, n° 2 (32), 2020, 2 (32), pp.211-222. hal-03258975

HAL Id: hal-03258975

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-03258975>

Submitted on 12 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La *Gramatică românească*¹ de Ion Heliade Rădulescu (1828) au regard [des *Elémens*] de la *Grammaire française*

Estelle VARIOT*

Keywords: *Ion Heliade Rădulescu; Romanian Grammar; original; translation; adaptation; Charles-Constant Le Tellier; Lhomond; grammar; Old French; Romanian*

Introduction

La fragmentation du latin dans la Romania, les influences grecque et latine dans la partie occidentale et latino-gréco-slavonne dans la partie orientale, à partir de la séparation de l'Empire romain d'Orient – auquel ont été rattachés historiquement les domaines roumain et dalmate – et d'Occident – où se trouvait concentré le reste de la latinité – jusqu'à la chute de Constantinople (1492) ont contribué à modeler l'espace linguistique et culturel du continent européen.

La transmission du savoir qui a résulté de ces contacts a concerné tous les peuples, des plus anciens aux plus récents et a accompagné l'évolution humaine ainsi que la vie en société. Cette organisation, de plus en plus pyramidale autour d'un chef (roi, prince, empereur), souvent de droit divin, a favorisé l'émergence de normes et règles, de nature à assurer une différenciation des fonctions et occupations. De plus, dès le Moyen Âge, les penseurs, sous l'influence des premiers philosophes grecs, puis romains, ont entamé des études sur le langage et ses différentes variétés, introduisant ainsi la notion de *grammaire*, du latin *grammatica* et du grec *γραμματική* [CNRTL s. v.], dérivé de *γραμμα* «lettre» qui renvoyait à la fois aux lettres de l'alphabet et aux chiffres qui, dans le système ancien de nombreuses langues, étaient identifiées par des lettres (Colombat 2019, Variot 2019). Le mot *grammaire* est ainsi attesté dès 1121–34 «premier des arts libéraux qui au Moyen Âge comprenait l'étude du langage correct et de la littérature» ici *livre de grammaire* «livre destiné à l'enseignement scolaire» (Ph. Thaon, *Bestiaire*, 4 dans T.-L.) et, en 1200, «science des règles du langage» (*Aiol*, 274 dans T.-L.) [CNRTL s. v.]. La Renaissance et l'humanisme ont conduit à un éveil de plus en plus fort de la curiosité vis-à-vis des choses et des manifestations de l'esprit qui a contribué à la comparaison des langues romanes au regard des langues anciennes. Et le terme *grammaire* a pris le sens de «1550 livre contenant les règles d'une langue» (L. Meigret, *Le Tretté de la grammère francoeze*) [CNRTL s. v.]. Le XVI^e siècle correspond aussi à l'édition dans d'autres pays européens [Lépinette 1996, pour le domaine hispanique] de grammaires françaises qui reprennent parfois des ouvrages plus anciens

¹ Dans le titre de l'étude et le résumé, l'ouvrage de I.H. Rădulescu est traduit.

* MCF HDR à Aix-Marseille Université, Unité de Recherche AMU, CAER, France (estelle_variot@hotmail.com).

français, adaptés à un autre univers linguistique, pour des raisons didactiques. Ces études grammaticales rendues possibles, par les traductions d'ouvrages rédigés en d'autres langues (d'abord sacrés, puis profanes) – qui ont introduit dans le circuit éducatif les notions de grammaire historique, de phonétique, de lexique et de syntaxe, en référence aux modèles anciens connus – ont été particulièrement mises en évidence aux siècles suivants (Colombat 2019).

De plus, ces connaissances conservées (à partir du Moyen Âge) étaient, au départ, l'apanage de copistes, souvent membres du clergé et/ou proches du pouvoir, chargés de retranscrire ou de traduire les documents et parchemins ou les hauts faits des régnants qu'ils transmettaient, par le biais de l'éducation, aux jeunes nobles qui allaient étudier dans des centres ecclésiastiques. Il est précisé que le mot *Université* est enregistré aux XII^e–XIII^e siècles «ca 1255 établissement d'enseignement (secondaire et) supérieur» (Rutebeuf, *La discorde de l'Université et des Jacobins*, 24 dans *Œuvres complètes*, éd. E. Faral et J. Bastin, t. 1, p. 239: par lor grant chape roonde Ont versé l'**UNIVERSITÉ**) (CNRTL s. v.). Par la suite, les progrès résultant de la diffusion de l'imprimerie en Europe (Gutenberg, autour de 1454), par des érudits qui connaissaient les langues anciennes, ont contribué à la multiplication d'éditions, de copies et de traductions ainsi qu'à l'accès à ces documents par d'autres publics. Celle-ci illustre, jusqu'à ce jour, la difficile tâche des spécialistes consistant à identifier l'original (souvent slavon, dans le domaine roumain, durant la période ancienne), les apports successifs des traducteurs, des adaptateurs, des continuateurs ainsi que les sources utilisées pour la conception et la réalisation d'un ouvrage.

Contexte

Dans le domaine français, l'édit de Villers-Côtteret, sous François I^{er} ainsi que les travaux de la Pléiade, notamment, consacrent, d'un point de vue linguistique, l'avancée d'un parler d'Île de France, le francien, qui s'est peu à peu élevé au rang de langue de la Cour et de langue associée au pouvoir qui a accompagné la centralisation administrative (voir Variot, 2017). La naissance de l'Académie royale française (1634) sous Louis XIII et, plus généralement, l'affirmation d'un pouvoir central et administratif dans les différentes contrées d'Europe se sont accompagnées d'une volonté d'y associer un moyen d'expression qui soit aussi le gage d'une unité entre les différentes composantes de la société. Après le XVII^e siècle marqué par le classicisme, en référence aux modèles anciens (particulièrement grec et latin), le XVIII^e siècle constitue un tournant avec l'essor de l'esprit philosophique et de la méthode comparative, avant le XIX^e siècle, qui permet le développement de la conception structuraliste de la langue ainsi que les théories relatives au changement linguistique et aux lois phonétiques (Paveau, Sarfati 2003). Différentes grammaires sont publiées à partir du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle. Nous allons les aborder *infra*, du fait des liens qui sont susceptibles de les unir à la *Grammaire* de Ion Heliade Rădulescu.

Dans le domaine roumain, après des siècles d'influences dites orientales, le XVII^e siècle est marqué, notamment, par l'activité et le rayonnement des écrits du prince savant polyglotte Dimitrie Cantemir, en Moldavie, qui posera les principes qui serviront de base à L'École Latiniste de Transylvanie, en particulier, la continuité de la latinité sur l'espace carpatodanubien. Le XVIII^e siècle marque ainsi un tournant avec la réorientation de l'esprit roumain vers la latinité, avec une communication ininterrompue

entre les principautés roumaines de Valachie, Moldavie et Transylvanie bien qu'elles ne bénéficiaient pas du même statut (suzzeraineté turque, par le biais des princes phanariotes et domination hongroise, puis austro-hongroise, en particulier). C'est au XVIII^e siècle que sont publiées les premières grammaires roumaines de Dimitrie Eustatievici Brașoveanul (1757) et de Ienăchiță Văcărescu (1787) [Marcu 2009], rédigées comme la plupart des ouvrages de l'époque, en graphie cyrillique. La période phanariote se caractérise aussi par l'instauration du français comme langue obligatoire au Collège Sfântu Sava, sous Alexandru Ipsilanti, marquant une influence croissante française jusqu'au milieu du XIX^e siècle, par le biais des Grecs mais aussi des Russes (à l'époque du Règlement Organique) qui fait suite à l'influence italienne, résultant de la réorientation vers la latinité (Rusu 1992 et Variot 1997).

La personnalité de Ion Heliade Rădulescu

Le premier quart du XIX^e siècle, en France comme dans les Pays Roumains, constitue une période marquante pour l'étude des langues puisqu'il permet, d'une part, d'établir des connexions avec l'héritage passé et les progrès de l'humanité et, d'autre part, de poser les bases d'un système nouveau qui met en avant la spécificité de chaque idiome. C'est dans ce contexte qu'intervient l'une des personnalités marquantes de l'espace culturel roumain, Ion Heliade Rădulescu (1802–1872). Valaque par la lignée paternelle (il est né à Târgoviște) et d'origine aroumaine par sa mère (Danielopol), il étudie d'abord le grec, avec un précepteur puis suit des cours à l'Académie princière du monastère Măgureanu. Il apprend le roumain avec des livres de Petru Maior, l'un des représentants de l'École Latiniste de Transylvanie (avec Gheorghe Șincai, Ion Budai Deleanu et Samuel Micu-Klein). L'activité de cette dernière s'est manifestée, notamment par la publication de : *Elementa linguae daco-romanae sive valachicae* (1780), *Țiganiada sau Tabara Țiganilor* (1802, 1812) et *Lexiconul de la Buda* (1825) [cf. Zăciu et alii (coord.) 1978, s. v.]. Par la suite, il devient l'élève de Gheorghe Lazăr au Collège Sfântu Sava de Bucarest (qui a œuvré pour l'enseignement du roumain), avant d'y donner lui-même des cours d'arithmétique et de géométrie (1820). Sa qualité de membre de Sociétés savantes (Société littéraire, Société philharmonique etc.) contribue à le propulser en tant que fondateur de la presse en Valachie. Il est également considéré comme le chef de file spirituel du mouvement révolutionnaire d'émancipation de 1848, avant de s'exiler.

Son projet de Bibliothèque universelle mettant en valeur les trésors de la littérature roumaine ainsi que les traductions qu'il effectue de bon nombre de Lettrés français, italiens et du monde anglophone lui confèrent un rayonnement de premier plan dans sa principauté ainsi que dans les autres contrées. Revenu d'exil, il reprend ses activités littéraires et culturelles et devient le Président de la société Académique (1864) qui deviendra l'Académie roumaine en 1866, date associée au remplacement officiel de l'alphabet cyrillique par l'alphabet latin pour tous les écrits roumains. Son activité littéraire est importante dans le domaine de la prose, de l'histoire, de la politique, de la critique littéraire, de la poésie ainsi qu'en matière de traductions. Il a également publié différents ouvrages relatifs à la langue roumaine ainsi qu'à ses dialectes (*Gramatica românească*, București, 1828 ; *Paralelismul între dialectele romanu și italianu*, vol. I-II, București, 1840–1841 ; *Vocabularu de vorbe streine în limba română*,

București, 1847 ; *Principie de orthographia romana*, București, 1870 etc. [cf. Zaciú et alii (coord.) 1978, s.v.].

Connaissances et études scientifiques sur la *Gramatică românească* de Ion Heliade Rădulescu

Nous nous concentrerons, dans la présente communication, sur le premier ouvrage *Gramatică românească* de Ion Heliade Rădulescu car il offre une réflexion sur cette langue romane, rédigée dans une graphie spécifique, avec doublement de certaines consonnes, en 1828, y compris dans *Grammatică*, dans le contexte de la première moitié du XIX^e siècle, marqué par un essor de l'influence française dans les Pays roumains et par le développement de l'édition d'ouvrages didactiques français.

Différents auteurs [N. Iorga, G. Oprescu, notamment, suivant Zaciú et alii (coord.) 1978, s. v.] se sont penchés sur l'œuvre laissée par Ion Heliade Rădulescu, en témoignant de son empreinte sur le paysage socio-culturel et linguistique roumain. D'autres lettrés ont aussi mis en évidence l'importance de cet ouvrage en faveur de la normalisation de la langue roumaine littéraire et de la simplification de l'alphabet cyrillique avant son remplacement progressif par l'alphabet latin pour rédiger les textes en roumain (Butuc 2011). Ce dernier a également souligné l'apport de la *Grammaire...* de Ion Heliade Rădulescu, en matière lexicologique ainsi que l'empreinte laissée par Paul Iorgovici, en termes de réflexion sur les néologismes et sur les modalités de leur assimilation dans la langue roumaine. Il est souligné, par ailleurs, le rôle marquant joué par une *Grammaire* de Charles-Constant Le Tellier, en particulier, suite à l'étude réalisée par N.A. Ursu, après les premières avancées de D. Popovici relatives à une possible influence française sur l'un des manuscrits de *la Grammaire roumaine* de I.H. Rădulescu (Ursu 1961). Ainsi, N.A. Ursu établit un parallèle entre celle-ci et l'ouvrage *Grammaire Française à l'usage des pensionnats* assorti de deux annexes *Exercices d'analyse grammaticale et d'analyse logique* et *Exercices d'analyse logique*, toutes deux parues en 1829 de Charles-Constant Le Tellier [1768–1846] (1829, 43^e édition, Paris et 1826, 39^e édition, Bruxelles). Néanmoins, il n'exclut pas l'existence d'autres grammaires.

Valeria Guțu Romalo (Rădulescu: *Gramatică românească*, 1828, rééd. 1980 „studiu” : 409–536) a, par ailleurs, avancé l'hypothèse de l'influence de la pensée de l'abbé de Condillac sur Ion Heliade Rădulescu, par le biais de *Grammaire et Leçons préliminaires...* (*Gramatică românească*, 1828, rééd. 1980 „studiu” : 419 et suivante). Valeria Guțu Romalo a proposé une réflexion approfondie sur les différentes éditions et les manuscrits de *Gramatică românească*. Nos recherches personnelles ne nous ont pas permis d'avoir accès à *Grammaire et Leçons préliminaires...* par Etienne Bonnot de Condillac. Cependant, la consultation du site de la Bibliothèque Nationale de France nous a donné l'occasion d'avoir accès à un autre ouvrage numérisé théorique de Condillac, *Principes généraux de grammaire pour toutes les langues, Avec leur application particulière à la langue française* qui s'inscrit dans une tendance visant à axer le raisonnement sur le langage, en insistant sur son caractère naturel et en développant l'analyse des parties du discours. De même, Condillac met en avant, dans l'ouvrage précité par nos soins (partie introductive, notamment : 13–15), la pertinence de l'étude comparative entre le français, le latin, l'italien et l'espagnol (domaine roman occidental), en recommandant le même modèle et la même méthodologie pour l'analyse

du discours et les éléments de celui-ci (parties du discours) et, en fin d'ouvrage, en introduisant une partie intitulée «syntaxe» (Condillac An VI : *Table* et contenu). Condillac indique lui-même que «Cette méthode a des règles communes à toutes les langues, et des règles particulières à chacune. Objet de la grammaire» (Condillac An VI : 347–348). Par manque d'espace, des recherches sur l'influence de l'esprit de Condillac sur l'œuvre de Ion Heliade Rădulescu ne pourraient se faire qu'à l'occasion d'une autre intervention. Nous avons choisi, pour celle-ci, étant donné le caractère pratique de *Grammatică românească*, de nous appuyer sur la *Grammaire française* de 1822 de Charles-Constant Le Tellier (sans les deux *Annexes* susmentionnées), ce qui nous a fait prendre en considération une «filiation» pour celle-ci.

[Les Eléments de] la Grammaire Française

La première indication, d'après le site de la BNF, est qu'une édition de l'ouvrage *Grammaire française* a eu lieu en 1826 à Paris qui correspond à la 39^e édition et s'y trouve en version papier non encore numérisée (nous n'avons pas été en mesure, à ce stade de nos recherches, d'accéder à l'édition de 1829 parue à Bruxelles). Cependant, une édition numérisée est accessible au titre de l'année 1822, intitulée *Grammaire française à l'usage des pensionnats*, par Charles-Constant Le Tellier, publiée chez Le Prieur. Nous précisons que cette édition inclut la mention suivante :

Tribunal de police correctionnelle de Paris. Audience du 5 mai 1818. Le tribunal, après en avoir délibéré, conformément à la loi, statuant sur les conclusions de M. le Procureur du Roi et les demandes de la partie civile ; Attendu que, de l'instruction et des débats, et du procès-verbal dressé le 15 janvier dernier, il résulte la preuve que Goss..., libraire, a débité un ouvrage contrefait, intitulé *Grammaire française de Lhomond*, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée par Le Tellier, dont le sieur Le Prieur est propriétaire ; déclare le sieur Goss... coupable du délit prévu par l'art. 427 du code pénal ; en conséquence et conformément audit article et à l'article 52 du même code dont il a été donné lecture par le président....., Condamne, par corps, Goss..., libraire à Paris, à 25 francs d'amende et à payer au sieur Le Prieur la somme de 100 francs, à titre de dommages-intérêts ; le condamne, en outre, aux dépens ; ordonne que l'exemplaire saisi sera et demeurera confisqué. Signé Maugis, président du tribunal, Delahaye et Bergeron-Danguy, juges (Le Tellier 1822: 6).

Cette mention précisant la propriété de l'éditeur Le Prieur sur l'ouvrage ainsi que l'existence d'une partie civile renvoie également à l'évolution des droits (auteurs, ayants-droits et éditeurs), en particulier à partir du XVIII^e siècle, de la révolution et au XIX^e siècle (Latournerie 2001). En poursuivant nos investigations relatives à Charles-Constant Le Tellier sur le site de la BNF, nous avons découvert l'existence d'une *Grammaire française d'après Lhomond à l'usage des Lycées et des Institutions*, par Charles-Constant Le Tellier, chez Le Prieur (11^e édition, 1811) ainsi qu'un ouvrage intitulé *Eléments de la Grammaire française* par M. Lhomond (Charles-François Lhomond de son nom complet), publié en 1780 chez Colas, à Paris, avec, en dernière page, «Approbation et privilège du Roi» :

Lhomond avait cédé à l'éditeur Colas, par un traité en date du 2 janvier 1793, la propriété de sa Grammaire latine, de sa Grammaire française, du De Viris et de l'Épitome ; le libraire ne jugea pas à propos d'user de la faculté qui lui était accordée de faire réimprimer les *Éléments de grammaire française* aux frais de l'État ; il continua de les publier pour son compte propre («Le temps des instituteurs»).

L'éditeur Colas précise à ce sujet que cette cession – des droits patrimoniaux, à ce qu'il apparaît – s'était faite moyennant l'octroi d'une somme en numéraire et d'une rente viagère (Colas).

Les *Elémens de la Grammaire française*, publiés en 1780 chez Colas, ont été réédités, les années suivantes et particulièrement en 1810, en 1821, en 1829 (BNF). Postérieurement à l'ouvrage de Ion Heliade Rădulescu, une édition paraît en 1836, par un autre lettré M.-A. Peigné, chez Pesron ; et il paraît encore des variantes de cet ouvrage au XX^e siècle (BNF). Charles-François Lhomond (1727–1794) était un prêtre latiniste qui a été principal de Collège et régent de sixième au Collège du Cardinal Lemoine. Par la suite, il enseigna une vingtaine d'années dans le public, avant de finir sa carrière en tant que Professeur émérite à l'Université de Paris (Lhomond BNF). Il a produit bon nombre d'ouvrages grammaticaux destinés aux classes où il enseignait et a été lui-même influencé par ses contemporains ou prédécesseurs, en particulier Restaut (Piron 2019).

Charles-Constant Le Tellier (1768–1846), quant à lui, a commencé sa carrière en tant qu'auteur de manuels, à partir de 1805 (d'après les données dont nous disposons), chez Leprieur, notamment, puis en tant que libraire-auteur. Il a repris Lhomond, dans certains de ses ouvrages, ainsi qu'il l'indique lui-même sur le titre de ceux-ci. Nous utiliserons dans cette intervention l'édition de 1780 des *Elémens de la grammaire française*, en effectuant des parallèles ponctuels avec d'autres éditions, et en mettant en avant la *Grammaire française à l'usage des lycées et des Institutions (Lhomond-Le Tellier 1811)* et la *Grammaire française à l'usage des Pensionnats (Le Tellier)* de 1822.

Certains auteurs (Chervel 2000: 17) soulèvent la question de la filiation entre des ouvrages, des titres d'un même auteur et les critères temporels ou liés au public cible par lesquels ils sont susceptibles de changer. Joseph Marie Quérard (Quérard 1836: 256) spécifie que, concernant la *Grammaire française à l'usage des pensionnats*, 56^e édition, Paris, Le Prieur, Belin-LePrieur, Const. Letellier [fils de Charles-Constant Le Tellier], 1832, in-12, 1 fr 50 c. «La première édition parut sous le titre d'*Éléments de la grammaire [française] de Lhomond*, rev., cor. et augm. par Charles-Constant Letellier».

Dans le cas de la *Gramatică românească* de Ion Heliade Rădulescu, il paraît qu'en effet (suivant les auteurs susmentionnés), il existerait un modèle français, au vu des apports de Charles-Constant Le Tellier mais il semble difficile d'exclure une pluralité de sources, étant donné les influences et affiliations présentes dans la forme et le fonds. De même, il est malaisé d'affirmer, étant donné son expérience personnelle (et son éducation grecque et latine) que Ion Heliade Rădulescu ne pouvait pas accéder à l'un ou l'autre des ouvrages édités à son époque, au vu du nombre important d'éditions, y compris à l'étranger. Il nous a donc semblé pertinent d'identifier les différences entre les ouvrages français, afin de préciser la spécificité de la *Gramatică românească* de Ion Heliade Rădulescu vis-à-vis de ceux-ci.

Les apports de Charles-François Lhomond et Charles-Constant Le Tellier

Le premier ouvrage proposé à la discussion est celui de Charles-François Lhomond *Eléments de la Grammaire française [Lhomond 1780]*. Il débute par une *Préface* (également présente dans *Lhomond 1821*) qui précise le public auquel il est destiné – les *enfants* – en insistant, d'une part sur la connaissance de la langue maternelle et d'autre part sur l'apport des langues dites anciennes. Il précise par ailleurs le niveau

informatif à introduire pour chacun des *Éléments* de façon à parvenir à un apprentissage efficace et adapté au jeune public. Après la *Préface* (numérotation romaine : III–IV), on note une double numérotation, en chiffres arabes en haut sur toutes les pages, d’une part et, jusqu’à la page 7, des feuillets impairs (A1 à A4 et, un peu plus loin, lettre C pour les verbes), d’autre part. Cette *Préface* est suivie d’une *Introduction* (1–2) qui définit succinctement la *grammaire* «La grammaire est l’art d’écrire et de parler correctement» (1), avant d’énoncer les différentes voyelles – longues ou brèves – et consonnes, en insistant sur les sons ainsi que sur la prononciation, à l’aide d’exemples et en terminant par les mots qu’il divise en dix *Espèces de mots*, parties du discours et chapitres (*Nom* [4–5], *Article* [6–8], *Adjectif* [8–13], *Pronom* [13–20], *Verbe* [20–57], *Participe* [57–60], *Préposition* [61–63], *Adverbe* [64–65], *Conjonction* [65–67], *Interjection* [68]. À la suite de l’*Interjection* (chapitre X), après un trait, vient la rubrique *Remarques particulières sur chaque espèce de mots* [68–79] qui aborde les *Lettres*, les *Noms de nombres*, les *Noms composés* (adjectifs et noms), les *Noms partitifs*, les *Pronoms*, les *Verbes*, les *Prépositions*, les *Adverbes* et le *Régime*. Le Chapitre XI est consacré à l’*Orthographe* [79–87] des *Noms*, des *Verbes*, d’une part et des *Pronoms*, *Adverbes et autres Mots* [*Apostrophe*, *Trait d’Union*, *Tréma*, *Cédille*, *Parenthèse*], d’autre part, suivi d’une rubrique séparée d’un trait consacrée à la *Ponctuation* [88–89].

Si nous comparons les différentes éditions des *Eléments de la grammaire française*, nous constatons, un contenu formel similaire, mis à part des variations dans la numérotation des chapitres, graphiques (&c. [1780] *etc.* [1810]) et orthographiques (*Éléments* [1780, 1810, 1821], *Éléments* [1836]). Il est souligné que l’édition réalisée par Aubanel, imprimeur-libraire du Lycée [*Lhomond 1810*] propose, dans le *Chapitre V* consacré au *Verbe* [22–54], après les auxiliaires *Avoir* et *Être*, la conjugaison des verbes *Aimer*, *Finir*, *Recevoir*, *Rendre* [22–36]), avant le *Tableau des Temps Primitifs* [33] et un *Tableau des Verbes irréguliers* [39–45], avant les *Verbes Passifs* [45]. Lhomond ajoute également, en *Conclusion* [91–94], la méthode d’analyse de la phrase, afin de s’assurer de la pleine compréhension de la grammaire par les jeunes gens. Cette *Conclusion* n’est plus présente dans l’édition suivante [*Lhomond 1811*] qui introduit, cependant, après la page 77, une *Table des Mots qui ont la même prononciation mais qui diffèrent de signification et par l’orthographe*.

L’apport de Lhomond 1829 est constitué par le rajout d’une rubrique «Instruction sur la Formation des Temps des Verbes» [24–38], avant la conjugaison des verbes des différents groupes, la création d’un Chapitre XII, dédié à la *Ponctuation* qui aborde la *Virgule*, le *Point avec la Virgule*, les *Deux Points* et le *Point* et qui se termine par une rubrique séparée par un trait consacrée à *L’analyse du discours*. *Construction des phrases* suivie de *L’Analyse d’une phrase* [89–99]. Il est également ajouté dans Lhomond 1829 un *Tableau des locutions vicieuses corrigées d’après le Dictionnaire de l’Académie* [100–111], un *Vocabulaire des Mots qui ont la même prononciation mais qui diffèrent de signification et par l’orthographe – Homonymes* [112–135], une liste de *Mots dans lesquels la lettre H est aspirée* [136] ainsi qu’une rubrique dédiée au *Style épistolaire ou De la manière d’écrire des lettres* avec une série de Modèles de *Lettres* spécifiques à divers événements de la vie et leurs *Réponses* [137–141], une *Instruction sur la Prononciation du latin* [142–143] et, en toute fin, une *Table* [143–144].

Le second ouvrage en appui à notre intervention est *Grammaire française d’après Lhomond à l’usage des Lycées et des Institutions*, par Charles-Constant Le Tellier [*Lhomond-Le Tellier 1811*]. Charles-Constant Le Tellier précise en «Note de l’auteur» la

contribution ou clarification apportée par ses soins à l'ouvrage avec exemples et remarques (*Règle de formation des temps dérivés*, dans la partie consacrée au *Verbe* ; développement de la Partie consacrée aux *Participes* [74–97] ; *méthode de faire les Parties du Discours* [185–190] ; distinction entre le *Pronom* et l'*adjectif* et clarification des accords, suivant les préconisations de l'Académie [148–163] et *Traité de versification française* [191–212], proche de l'édition de 1822 *infra*). Il évoque *Remarques sur les Locutions vicieuses* (La *Table* de Lhomond n'apparaît plus et d'autres exemples sont introduits dans la partie consacrée aux *Prépositions*). Cet ouvrage conserve néanmoins la structuration en parties du discours telles qu'indiquées par Lhomond.

Le troisième ouvrage de référence est *Grammaire française à l'usage des Pensionnats*, par Charles-Constant Le Tellier [*Le Tellier 1822*]. La première indication est que Charles-Constant Le Tellier et son successeur ont permis d'établir la filiation (et la «source»), avec des reformulations. Il sous-entend par le reste du titre que l'ouvrage est destiné à un public spécifique – les jeunes filles – qui disposait d'une éducation séparée. Le Tellier 1822 comprend une *Table des Matières* (Index avec numéros de pages), avec des *Notions préliminaires* [3–6], des parties organisées : *Première partie : lexicologie* (6-102) divisée en dix *chapitres* avec exemples et remarques : *Le Substantif* [7–12], *L'Article* [12–13], *L'Adjectif* [13–23], *Le Pronom* [24–29], *Le Verbe* [29–70], *Le Participe* [70–], *La Préposition* [70–87], *L'Adverbe* [87–90], *La Conjonction* [90–93], *L'Interjection* [93–94], suivie d'une section *Rubriques particulières sur les Lettres et sur la Prononciation* [94–101], *Des Diphtongues* [101–102] ; *Seconde partie : La Syntaxe* [102–189] divisée en chapitres : *Syntaxe des Substantifs* (104-115), *Syntaxe de L'Article* [115–119], *Syntaxe des Adjectifs* [119–132], *Syntaxe des Pronoms* [132–144], *Syntaxe des Verbes* [144–151], *Syntaxe des Participes* [151–175], *Syntaxe des Prépositions* [175–178], *Syntaxe des Adverbes* [178–180], *Syntaxe des Conjonctions* [180–181], *de la Construction* [181–183], *Remarques particulières sur quelques espèces de mots* [183–190] ; *Troisième partie : L'Orthographe* [190–], organisée en Articles : *Orthographe des Substantifs* [190–192], *Orthographe des Adjectifs* [192–193], *Orthographe des Pronoms* [193–194], *Orthographe des Verbes* [194–198], *Orthographe des Adverbes, des Prépositions, des conjonctions et autres mots* [198–201], *De la Ponctuation* [201–205], *Des Parties du Discours* [205–209], suivi d'un *Exemple d'analyse logique* [209–213] et *De la Versification française* [213–230].

L'influence [des *Eléments*] de la Grammaire française et la spécificité de la Grammaire roumaine de Ion Heliade Rădulescu

Sans reprendre tout le raisonnement de N.A. Ursu – avec qui nous sommes d'accord – et qui a prouvé par maints exemples l'apport de l'ouvrage *Le Tellier 1822*, nous précisons que nos recherches nous ont amenée à découvrir que les différents exemples cités sont pour la plupart, également présents dans *Lhomond-Le Tellier 1811* et dans *Lhomond 1780*, ce qui confirme à nouveau la concomitance des sources, du point de vue formel. C'est ainsi le cas de la définition de la *Grammaire*, du *Substantif*, de *l'Adjectif*, *l'Interjection*, identique pour les trois références ou proche (*participe*) ; de *l'adjectif possessif*, identique dans les deux dernières. Les exemples concernant la ponctuation (*Point*, *Deux Points*, *Point exclamatif*) relevés par N.A. Ursu sont à la fois présents dans *Le Tellier 1822* et dans *Lhomond 1780*. Les parallèles vont jusqu'au plan

de l'ouvrage amorcé par Lhomond et développé par Le Tellier, par la suite. La *Gram[m]atică Românească* comporte ainsi plusieurs parties *Première partie* [89–215] : *Grammaire* organisée en dix chapitres (Parties du discours détaillées) : *Substantif* [89–107], *Pronom* [107–114], *Adjectif* et degrés de comparaison [114–135], *Article* [135–145], *Verbe* [145–207], *Participe* [207–211], *Adverbe* [211–213], *Conjonction* [213–215], *Interjection* [215–]; *Partie deux* : *Syntaxe* [216–317] c'est-à-dire l'organisation des parties du discours entre elles, divisée en Chapitres avec exemples et remarques : *Substantif* [216–219], *Pronom* [220–226], *Concordances entre adjectifs et substantifs* [227–237], *Article* [237–239], *Verbe* [239–265], *Participes* [267–268], *Prépositions* [269–290], *Adverbe* [291–294], *Conjonction* [295–300], *Interjection* [301–], *Développement sur l'Analyse Grammaticale* [303–317] ; *Troisième partie* [319–321], avec sous-rubriques : *Pour la Construction* [319–321] ; *Quatrième Partie (sous-rubriques)* : *Pour la Proposition* [329–351] ; *Développement sur l'Analyse Logique* [352–363] ; *Cinquième Partie* [365–368] : *Pour l'Orthographe* (chapitres) : *Qu'est-ce que l'Orthographe* [365–368] ; *Pour les Lettres, leur Relation et leur Prononciation* [369–377] ; *Utilisation des Grandes Lettres* [379–381] ; (sous-rubriques) *Pour la syllabe* [381–383], *Pour la Règle des syllabes* [383–385], *Pour les Signes diacritiques ou la Prosodie* [385–389] ; *Pour la Ponctuation* [391–403].

Ces similitudes de formes n'occultent pas le lourd tribut que nous devons à Ion Heliade Rădulescu qui est relevé par les spécialistes de la discipline, comme mentionné *supra*. La *Gramatică românească*, réalisée en double graphie, cyrillique et latine, avec des variations dans l'orthographe, débute par une *Dédicace* [chiffres romains] à Gheorghe Golescu et ses collègues (depuis le début : 9–11) et une *Préface* [chiffres romains] [13–71] dans lesquelles l'auteur aborde le contexte historique et l'activité de la Société Littéraire roumaine. Il insiste sur la nécessité de simplifier l'alphabet cyrillique alors en usage, afin d'adapter la langue aux nécessités de la *Prosodie*. Il met aussi en avant le rapprochement avec la langue latine et l'italien, par le biais de divers exemples – y compris français – empruntés aux autres langues romanes, y compris au français. Il envisage aussi la question de l'orthographe. Il revient également sur les Lettrés – dont Gheorghe Lazăr – qui l'ont précédé en matière de *Grammaire* et d'ouvrages, tout en rendant hommage aux scribes et aux copistes et en effectuant des parallèles avec l'activité de ses contemporains, y compris en Angleterre. Il aborde également la théorie des emprunts (de nécessité ou liés à la mode). Il présente ensuite les parties du discours, identifiées au niveau européen, afin d'y développer l'analyse logique et grammaticale, en spécifiant que son ouvrage circule déjà depuis six ans, en tant que Manuel scolaire. Le corps de l'ouvrage témoigne d'une volonté de clarification des éléments grammaticaux dans leur formation, leur place, leur fonction, leur relation avec les autres parties du discours au sein de propositions différenciées. Cette tendance européenne, appliquée au roumain, entre aussi dans le processus de normalisation de la langue roumaine et permet de passer à l'étape suivante de remplacement officiel de l'alphabet cyrillique par le latin.

Conclusion

La présente étude témoigne du nouvel éclairage que peut apporter la consultation d'ouvrages et de documents présents dans les différentes bibliothèques sur les modalités suivant lesquelles une langue peut influencer sur une autre, au cours du temps ou à un

moment donné. Elle rend compte aussi de l'évolution des ouvrages des *Grammaires* au niveau européen, autant dans la forme que dans le fonds qui est due, d'une part, à une convergence des idées en vue de la normalisation du contenu et de l'analyse des parties inhérentes à la grammaire et, d'autre part, à la capacité de Lettrés de faire émerger un raisonnement différencié suivant les domaines linguistiques. L'amélioration des techniques d'analyse et des différents manuels orientés vers un public cible au cours du temps a permis, par ailleurs, une normalisation progressive de nos langues qui se sont de plus en plus appuyées sur les travaux des Sociétés Littéraires devenues des Académies chargées de contribuer à l'harmonie des langues et au maintien de leurs spécificités ainsi que de leurs capacités d'adaptation au contexte environnant.

Bibliographie

- Butuc 2011: Petru Butuc, *Gramaticalizarea, etapa decisivă în procesul istoric de unificare a românei literare*, in „Limba română”, nr. 3–6, anul XXI : <http://limbaromana.md/index.php?go=articol&n=1218> (consulté le 28/08/20).
- Catalogue de la Bibliothèque Nationale de France (BNF) 2020 : s.v. Charles-Constant Le Tellier : https://data.bnf.fr/fr/13005487/constant_le_tellier/ (consulté le 24/08/20) ; s. v. Charles-François Lhomond : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb12170155m> consulté le 27/08/20) et https://data.bnf.fr/fr/12170155/charles_francois_lhomond/ (consulté le 24/08/20).
- Chervel 2000: André Chervel, “Introduction”, in *Les Grammaires françaises 1800–1914. Répertoire chronologique* – 2e édition revue et augmentée, Paris, Institut National de Recherche Pédagogique, 24, p. 7–30 : https://www.persee.fr/doc/inrp_0000-0000_2000_ant_24_1_9118 (consulté le 27/08/20).
- Chircu 2008: Adrian Chircu, *Un mediu extern de întrebuintare a limbii române: Franța*, in http://vechi.diaspora-stiintifica.ro/diaspora2008/docs/prezentari/WE2/Adrian_CHIRCU.pdf (consulté le 12/08/2020).
- CNRTL: Centre national de ressources terminologiques et lexicales (grammaire) <https://www.cnrtl.fr/definition/grammaire> [consulté le 24/08/20]; Université <https://www.cnrtl.fr/definition/universit%C3%A9> [consulté le 24/08/2020]. <https://cnrtl.fr/etymologie/lexicologie> (consulté le 24/08/2020).
- Colas Colas (pas de mention d'année): *Observations sur la Loi qui ordonne l'impression des livres élémentaires aux frais de la République*, in https://books.google.fr/books?id=7LUFmcqAhSkC&pg=PP2&lpg=PP2&dq=lhomond+trait%C3%A9+du+2+janvier+1793&source=bl&ots=JiVrIvWvIp&sig=ACfU3U0_X6_X4z5CEC9iNeeNSFAk8lifAg&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwiFs_fiNTrAhVFzoUKHUKEAccQ6AEwEHoEC AkQAQ#v=onepage&q=lhomond%20trait%C3%A9%20du%20janvier%201793&f=false (consulté le 7/09/2020).
- Colombat 2019: Bernard Colombat, *Histoire de la grammaire latine et de son évolution*, in <https://eduscol.education.fr/odyseeum/histoire-de-levolution-de-la-grammaire-latine-et-de-son-enseignement> (consulté le 24/08/20).
- Condillac An VI: *Principes généraux de grammaire pour toutes les langues, Avec leur application particulière à la langue française* ; par Condillac, pour servir aux Écoles Centrales, Paris, Dugourd, An VI (République): <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k84340n/f2.image> (consulté le 4/09/20).
- Latournerie 2001 : Anne Latournerie, *Petite histoire des batailles de droits d'auteur*, in « Multitudes », 5, mai 2001 : <https://www.multitudes.net/Petite-histoire-des-batailles-du/> (consulté le 30/08/20).

- Le Tellier 1822: Charles-Constant Le Tellier, *Grammaire française à l'usage des pensionnats*, Paris, Morizot : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6275405m/f3.image.texteImage> (consulté le 22/08/20).
- Le temps des Instituteurs* 2020: site administré par Guy Dessauw [contact] : <http://www.le-temps-des-instituteurs.fr/ens-francais-grammaire.html> (consulté le 3/09/20).
- Lépinette 1996: Brigitte Lépinette, *Les premières grammaires du français (1565–1799) publiées en Espagne. Modèles, sources et rôle de l'espagnol*, in « Histoire Épistémologie Langage », 18/2, p. 149–177.
- Lhomond 1780: Charles-François Lhomond, *Éléments de la grammaire française*, Paris, Colas : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k82630p.image> (consulté le 4/09/2020).
- Lhomond 1810: Charles-François Lhomond, *Éléments de la grammaire française*, Avignon, Aubanel, Imprimeur-Libraire du lycée : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6271126h/f93.image.texteImage> (consulté le 4/09/2020).
- Lhomond 1821: Charles-François Lhomond, *Éléments de la grammaire française, Nouvelle édition Augmentée d'une Table des Mots qui ont la même prononciation mais qui diffèrent par la signification et l'orthographe*, par Mr. L****, Belfort, J. P. Clerc, relié en parchemin : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k423761q.texteImage> (consulté le 4/09/2020).
- Lhomond 1829: Charles-François Lhomond, *Éléments de la grammaire française*, Douillier, Dijon : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9624758p/f5.image.texteImage> (consulté le 20/08/20).
- Lhomond et Le Tellier 1811: Charles François L'Homond, *Grammaire française d'après L'Homond à l'usage des lycées et des institutions*, par Charles-Constant Le Tellier, Professeur de Belles-Lettres, Paris, Onzième édition : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6271126h.texteImage> (consulté le 20/08/20).
- Lhomond et Peigné 1836: Charles-François Lhomond et M.-A. Peigné, *Eléments de la GRAMMAIRE FRANÇAISE par M. Lhomond, édition corrigée, annotée et enrichie pour la première fois, de dictées analytiques et orthographiques en regard du texte*, par M.-A. Peigné, Paris, Pesron (consulté le 24/08/20) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k423763g.texteImage> (consulté le 4/09/20).
- Marcu: 2009: Mihaela Marcu, *Terminologia gramaticală românească din perioada 1757–1828*, in « Diacronia », <http://www.diacronia.ro/ro/indexing/details/A3385/pdf> (consulté le 20/08/20).
- Paveau, Sarfati 2003: Marie-Anne Paveau, Georges-Élia Sarfati, *Les grandes théories de la linguistique. De la grammaire comparée à la pragmatique*, Paris, Colin.
- Piron 2019: Sophie Piron, *Lhomond et ses prédécesseurs*, in *Grammaticalia, Hommage à Bernard Colombat*, Jean-Marie Fournier, Aimée Lahaussais, Valérie Raby (coord.), Lyon, ENS Éditions, Collection « Langages » : <https://books.openedition.org/enseditions/12255?lang=fr> (consulté le 4/09/20).
- Popovici 1939: D. Popovici, *I. Heliade Rădulescu, Opere*, tomul I, ediție critică de D. Popovici, București, Fundația pentru Literatură și Artă „Regele Carol II”.
- Quérard 1833: Joseph, Marie Quérard, *La France littéraire. Ou dictionnaire analytique des autres*, volume 5, Paris, Didot, 256 : <https://books.google.fr/books?id=NI08GVGrZm8C&pg=PA256&dq=La+france+litt%C3%A9raire+%22Joseph+Marie+Qu%C3%A9rard%22++Lhomond+grammaire+fran%C3%A7aise+Le+Tellier&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwjDmfT44MDrAhWq8uAKHQ4kD6cQ6AEwAHoECAIQAg#v=onepage&q=La%20france%20litt%C3%A9raire%20%22Joseph%20Marie%20Qu%C3%A9rard%20%20Lhomond%20grammaire%20fran%C3%A7aise%20Le%20Tellier&f=false> (consulté le 27/08/20).
- Rădulescu 1828 (rééd. 1980): Ion Heliade Rădulescu, *Gramatică românească*, ediție și studiu de Valeria Guțu Romalo, București, Editura Eminescu.

- Rusu 1992: Valeriu Rusu, *Le roumain, langue, littérature et civilisation roumaines*, Gap, Ophrys.
- Ursu 1961: N.A. Ursu, *Modelul francez al gramaticii lui I. Eliade Rădulescu*, in „Limba română”, nr. 4, p. 324: <http://dspace.bcu-iasi.ro/static/web/viewer.html?file=http://dspace.bcu-iasi.ro/bitstream/handle/123456789/2386/Ursu%2c%20N.%20A.%2c%20Modelul%20francez%20al%20gramaticii%20lui%20I.%20Eliade%20Radulescu%2c%20Limba%20Romana%2c%20nr.%204%2c%20an%20X%2c%201961%2c%20p.%2034-45.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- Văcărescu 1787: Ienăchiță Văcărescu, *Observații sau băgări de seamă, asupra regulilor gramaticii rumânești adunate și alcătuite dă dumnealui Iannache Văcărescul, cel dă acum dicheofulax a Bisericii cei Mari a Răsăritului și mare vistier a Prințipatului Valahiei. Tipărită acum întru al doilea rând în Vienna Austriei la Iosif noblu de Kurțbec, împărătescul și crăescul al curții tipograf și bibliopol. 1787, Viena* : <https://tiparituriromanesti.wordpress.com/2011/10/28/gramatica-rumaneasca-a-lui-ienachita-vacarescu-1787/> (consulté le 24/08/20).
- Variot 1997: Estelle Variot, *Un moment significatif de l'influence française sur la langue roumaine : le dictionnaire de Teodor STAMATI (Iassy, 1851)*, soutenue le 27/06/1996 devant un jury composé de Mmes et M. les Professeurs J. C. BOUVIER (président), G. TAVERDET et V. RUSU (directeur de thèse); mention Très Honorable, « Presses Universitaires du Septentrion », publiée à Villeneuve d'Ascq, 3 tomes, 1494 p. (Thèse de Doctorat ; domaine : lexicologie).
- Variot 2017: Estelle Variot, *Formes et fonds en contexte et en évolution : des exemples français et roumain anciens*, in *les Actes du Colloque V. Banaru*, d'octobre 2016 organisé à l'Université d'État de Chișinău et intitulé « Du texte au contexte. Défis et perspectives d'une approche interdisciplinaire du texte littéraire / De la text la context. Provocări și perspective în abordarea interdisciplinară a textului literar », tome IV, Chișinău, UEM, p. 68–72.
- Variot 2019 : Estelle Variot, *Quelques réflexions sur la richesse d'aspects formels du manuscrit 109 des Enseignements de Neagoe Basarab à son fils Théodose (p. 2r–20v)*, in Adrian Chircu, Maria Aldea (eds), *Din dragoste de dascăl și de voroavă. Omagiu doamnei profesor Elena Dragoș, la aniversare*, Cluj-Napoca, Casa Cărții de Știință, p. 323–331.
- Zaciu et alii 1978: Mircea Zaciu (coord.), *Scriitori români*, București, Editura Științifică și Pedagogică.

The Romanian Grammar of Ion Heliade Rădulescu (1828) Compared to Old French Grammar Books

This article aims to study to what extent various works of Old French grammar had an impact on the *Romanian Grammar* by Ion Heliade Rădulescu. Otherwise, it is a question of wondering about the modalities which enabled Ion Heliade Rădulescu to adopt a foreign model, in order to create another work and integrate it into a different linguistic domain, at a given time. It also permits to think about the richness offered by the development of digitalization of old works in the process of scientific research.